



Ordonnance de télécom CRTC 2006-284

Ottawa, le 25 octobre 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Huron Telecommunications Co-operative Limited	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-H4-200612839	le 17 octobre 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>